



**POLICY LINK N.B.**  
**CONCERTATION SUR LES**  
**POLITIQUES AU N.-B.**

Actes de

**Nouer des liens – Le secteur bénévole**

Forum de

**Concertation sur les politiques au N.-B.**

Moncton (Nouveau-Brunswick)

30 octobre 2002

**Nos sincères remerciements :**

Community Mobilization Program

DRHC – Ottawa

The Moncton Volunteer Centre Bénévolat Inc.

La Ville de Moncton

Services familiaux et communautaires – Fredericton (traduction du rapport)

**Renseignements :**

Concertation sur les politiques au N.-B.

618, rue Queen, bureau 5

Fredericton (N.-B.) E3B 1C2

Tél. : (506) 458-8274

Télec. : (506) 459-4201

Courriel : [policylink@nb.aibn.com](mailto:policylink@nb.aibn.com)

Site Web : [www.policylink.nb.ca](http://www.policylink.nb.ca)

## Table des matières

### NOUER DES LIENS – LE SECTEUR BÉNÉVOLE

Sommaire.....	3
1. Contexte.....	5
2. Déroulement.....	5
3. Exposés.....	6
3.1 Élide Doiron.....	6
3.2 Paula Speevak Sladowski.....	6
4. Discussions en petits groupes.....	7
<i>Comment le secteur bénévole contribue-t-il à la vie socioéconomique au     Nouveau-Brunswick?</i> .....	7
<i>Quels sont les avantages éventuels d'une coalition ou d'un réseau englobant le secteur     bénévole au Nouveau-Brunswick?</i> .....	9
<i>Quelles sont les étapes à franchir pour organiser une coalition ou un réseau englobant     le secteur bénévole au Nouveau-Brunswick?</i> .....	11
5. Clôture.....	17
6. Orientation future.....	18

Annexe A – Modèle 3 C des réseaux du secteur bénévole

Annexe B – Fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole – Rétroaction

*(La présentation PowerPoint d'Élide Doiron sera disponible par demande seulement à  
Concertation sur les politiques au N.-B.)*

## Sommaire

Un forum provincial intitulé « Nouer des liens - Le secteur bénévole » a eu lieu à Moncton, Nouveau-Brunswick, le 30 octobre 2002. On y a surtout traité de secteur bénévole et de la possibilité de constituer des coalitions sur les plans provincial, régional et local. Quelque 58 personnes, des deux groupes linguistiques, venant de régions et de secteurs variés, y ont participé.

L'approche participative et consultative retenue reflétait la nécessité d'ouvrir le dialogue et d'amorcer un processus de collaboration et de consultation à long terme. Deux exposés ont fourni aux participants le cadre et la matière des discussions animées en petits groupes et des séances plénières.

Concertation sur les politiques au Nouveau-Brunswick, les organisateurs avaient choisi de répartir les participants en groupes composés pour maximiser la diversité et assurer la représentation du secteur bénévole dans son ensemble. Six tables – quatre anglaises et deux françaises – faisaient le tour de la salle, avec un secrétaire et un animateur pour chacune d'elles. Les participants ont passé le forum entier dans le groupe auquel on les avait assignés. Les organisateurs visaient avant tout à optimiser le processus de rétroaction à chaque table au moyen d'une discussion animée et à consigner les interventions individuelles le plus efficacement possible.

On a demandé à chaque groupe d'examiner les mêmes questions, stratégiquement élaborées par le comité organisateur. De nature générale, les questions prêtaient à la discussion ouverte et au remue-méninges. Après avoir aidé les participants à bien saisir la nature d'une question, les animateurs lançaient la discussion. On consignait les commentaires par écrit et chaque table disposait d'un tableau-papier. Des séances plénières ont donné aux participants l'occasion d'entendre le point de vue des autres tables. On a eu recours à une technique d'animation de grands groupes prévoyant l'utilisation de cartes de couleur pour évaluer rapidement le sentiment général par rapport aux orientations proposées.

Une variété de sujets y ont fait l'objet de discussions et de débats fort motivants. Il s'en est dégagé une volonté évidente des participants à vouloir favoriser un processus de collaboration entre les secteurs bénévoles du Nouveau-Brunswick. Voici les faits saillants des débats :

1. À l'évidence, aucun des joueurs présents au forum ne désire le *statu quo*. On constate donc un appétit de changement.
2. La première question à s'imposer pour Concertation des politiques concerne manifestement la **proposition d'une finalité** à laquelle pourrait adhérer un vaste réseau. Cette finalité devrait guider toute action subséquente. Le forum a-t-il suffisamment éclairé Concertation sur les politiques pour lui permettre d'ébaucher une finalité à soumettre à la réaction du secteur? Les trois « objets » (et objectifs assortis) qui ont présidé à la création de la fédération canadienne des réseaux du

secteur bénévole (FCRSB) constitueraient un excellent point de départ à une discussion animée avec Concertation sur les politiques :

- **Contacts** – partager les ressources; favoriser la collaboration et le partenariat; faire circuler l'information; mobiliser et consulter.
- **Cohésion** – dialoguer avec les autres secteurs; influencer les politiques publiques; rehausser l'image du secteur; promouvoir les valeurs du secteur.
- **Capacité** – formation et perfectionnement professionnels; normes de pratique; pérennité, responsabilité et gouvernance.

3. Une revue superficielle et non scientifique des commentaires exprimés sur les avantages éventuels d'un tel réseau au Nouveau-Brunswick indique un intérêt considérable pour l'aspect « contacts », un intérêt minime pour l'aspect « capacité » et un intérêt modéré pour l'aspect « cohésion ».

4. Les participants ont manifesté le désir qu'on examine de plus près les efforts déployés à l'heure actuelle pour répondre aux besoins du secteur bénévole en matière de développement. Beaucoup s'inquiètent toutefois que la « recherche » prenne le pas sur l'action ou serve d'excuse à l'inaction.

5. La nécessité d'un tel réseau en regard des ressources humaines et financières requises pour l'établir et le maintenir a fait l'objet de commentaires particulièrement inquiets de la part des groupes francophones. Ces derniers ont également exprimé (sans malveillance, je crois) une crainte évidente de perdre leur voix (et leur place?) dans l'entreprise, de voir leurs préoccupations noyées dans la mer des questions mises de l'avant par le sud anglophone du N.-B. À l'appui de cette impression, je retiens le commentaire suivant: « *Il faudra reconnaître et respecter qui nous sommes et la contribution que chacun de nous est en mesure d'apporter.* »

6. Les participants anglophones partagent l'inquiétude d'un fardeau supplémentaire pour les ressources déjà trop-sollicitées du secteur. Ils se posent bien des questions sur la manière concrète de mettre un tel réseau au service du secteur bénévole. Ils sont axés sur l'action.

7. Si l'on s'entend sur une finalité, il faudra examiner la question des membres, se demander si les bons groupes sont présents à la table. L'aspect du leadership est crucial, car il implique un paquet de notions : confiance, crédibilité, aptitude à gérer, inclusion, reconnaissance et respect des différences, etc.

8. Par la suite, un groupe plus restreint mais représentatif de Concertation sur les politiques pourrait s'attaquer aux autres questions importantes, ébaucher un plan et le soumettre à une plus vaste consultation. Il faut étudier plusieurs modèles et proposer au secteur celui qui semble le plus approprié. La poursuite d'un grand projet inclusif au départ compte parmi les suggestions apportées.

## **1. Contexte**

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Annette Vautour-MacKay, directrice générale du Centre de bénévolat de Moncton et présidente du comité du secteur bénévole de Concertation sur les politiques au N.-B., a expliqué :

« Concertation sur les politiques au N.-B. a vu le jour en juin 2000, à l'instigation d'un groupe d'organismes communautaires de la province qui souhaitaient une rencontre avec différents ministères provinciaux et fédéraux. Le groupe voulait examiner en commun diverses possibilités de favoriser une meilleure collaboration avec le gouvernement, de soutenir l'engagement civique et d'accroître l'influence éclairée du secteur bénévole sur les politiques publiques. Par la suite, Concertation sur les politiques au N.-B. a élargi sa base pour représenter des organismes non gouvernementaux et gouvernementaux impliqués dans un processus d'engagement multisectoriel sur les scènes tant provinciale que fédérale. Concertation sur les politiques au N.-B. est coparrainé par le Programme de mobilisation des collectivités du gouvernement fédéral, dont le soutien généreux a permis la réalisation du présent forum. »

Annette a poursuivi avec la description de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. Elle a rappelé la nomination récente de M<sup>me</sup> Sheila Copps comme ministre responsable du secteur bénévole.

Anthony Knight, directeur général du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick et président de Concertation sur les politiques au N.-B., a ensuite présenté le forum comme une belle opportunité de réseautage pour le secteur bénévole.

Anthony a décrit comme suit les buts de Concertation sur les politiques au N.-B. :

1. Mise en valeur du potentiel du secteur – p. ex. : tenue d'ateliers et aide aux organismes à la grandeur du N.-B.;
2. Inclusion et engagement – bâtir une communauté inclusive (outils en cours de développement);
3. Activités de recherche – financement éventuel d'organismes bénévoles;
4. Élaboration d'un train de mesures amélioré.

Le forum procède de ces buts. Il suscitera éventuellement la naissance d'une coalition provinciale, fondée sur une communauté d'intérêts et une vision partagée.

Anthony a remercié Rick Hutchins et Donna Richard, organisateurs de l'événement, de même que tous les participants de leur présence, avant de passer les rênes à Rick.

## **2. Déroulement**

L'approche participative et consultative retenue reflétait la nécessité d'ouvrir le dialogue et d'amorcer un processus de collaboration et de consultation à long terme. Deux exposés ont fourni aux participants le cadre et la matière des discussions animées en petits groupes et des séances plénières.

Les organisateurs avaient choisi de répartir les participants en groupes composés pour maximiser la diversité et assurer la représentation du secteur bénévole dans son ensemble. Six tables – quatre anglaises et deux françaises – faisaient le tour de la salle, avec un secrétaire et un animateur pour chacune d'elles. Les participants ont passé le forum entier dans le groupe auquel on les avait assignés. Les organisateurs visaient avant tout à optimiser le processus de rétroaction à chaque table au moyen d'une discussion animée et à consigner les interventions individuelles le plus efficacement possible.

On a demandé à chaque groupe d'examiner les mêmes questions, stratégiquement élaborées par le comité organisateur. De nature générale, les questions prêtaient à la discussion ouverte et au remue-méninges. Après avoir aidé les participants à bien saisir la nature d'une question, les animateurs lançaient la discussion. On consignait les commentaires par écrit et chaque table disposait d'un tableau-papier. Des séances plénières ont donné aux participants l'occasion d'entendre le point de vue des autres tables. On a eu recours à une technique d'animation de grands groupes prévoyant l'utilisation de cartes de couleur pour évaluer rapidement le sentiment général par rapport aux orientations proposées.

### **3. Exposés**

#### **3.1 Élide Doiron**

(Matériel de la présentation ci-joint)

Élide Doiron coordonne Familles et communautés d'abord dans la Péninsule acadienne depuis 2002. Il a décrit la naissance de l'organisme en décembre 2000 et le plan quinquennal de mai 2001, pour ensuite aborder les défis constants reliés à la création d'emplois et la nécessité de « penser globalement et agir localement ».

Le projet pilote d'Élide obéit à deux approches – mobilisation et réseautage:

- Renforcer les capacités communautaires – unir la collectivité;
- Mobiliser et consulter en vue d'un pouvoir local accru.

Élide a défini la notion de *coalition*; la clé du succès : construire à partir de la base. « Nous voulons que les gens s'intéressent au bien-être de leur collectivité. Il faut des réseaux de services intégrés aux trois niveaux. Nous devons créer un nouveau modèle économique – économie publique, privée et sociale. »

À ses débuts, Familles et communautés d'abord comptait douze membres en plus d'Élide; ils sont aujourd'hui 292 à participer à l'initiative et vingt autres projets sont en cours de développement.

#### **3.2 Paula Speevak Sladowski**

*Paula Speevak Sladowski – centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole des universités Carleton et d'Ottawa*

D'après Paula, la stimulation au leadership dans le secteur bénévole et communautaire se manifeste partout au pays.

Paula a résumé l'expérience d'une chambre de commerce en Pennsylvanie, qui avait réuni des membres d'organismes bénévoles pour leur demander pourquoi ils s'étaient joints à la chambre. Il s'agissait, pour la plupart, d'organismes de plus petite taille qui appréciaient ce que la chambre avait à offrir, notamment l'occasion de se rencontrer entre eux. Il en résultait un réseautage incroyable. Par la suite, le groupe a fondé un « conseil d'organismes caritatifs » extrêmement fructueux.

#### La fédération :

À l'heure actuelle, 14 réseaux de ressources bénévoles intersectoriels prennent forme à la grandeur du Canada. La Canadian Federation of Voluntary Sector Networks (fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole) a également vu le jour. Paula a décrit certaines difficultés associées à la création d'un organisme provincial – définir le type de membres à inclure; équilibrer la représentation des sous-secteurs; se fixer des buts communs; établir un climat de confiance; lutter contre le cynisme que suscite parfois la perspective de collaborer avec le gouvernement; s'entendre sur un nom pour l'organisme; dégager les enjeux partagés; etc.

La fédération poursuit notamment les objectifs suivants :

- Rehausser l'image du secteur bénévole;
- Augmenter la capacité d'action du secteur bénévole;
- Fournir un forum propice à l'échange d'information et au partage des ressources;
- Faciliter les partenariats et promouvoir la collaboration;
- Influencer les politiques gouvernementales;
- Dialoguer à l'unisson avec les autres secteurs.

Paula nous a laissé un graphique illustrant les divers rôles qu'un tel réseau pourrait tenir, dans l'optique de sa ou ses « objets » parmi les trois suivants : contacts, capacité et cohésion (voir annexe A – Modèle 3 C des réseaux du secteur bénévole).

Le temps a manqué pour approfondir le potentiel évoqué dans l'exposé de Paula.

#### **4. Discussions en petits groupes**

##### **Comment le secteur bénévole contribue-t-il à la vie socioéconomique au Nouveau-Brunswick?**

Sur le plan personnel

- Le bénévolat nous garde en contact avec les vrais enjeux.
- Le bénévolat préserve de l'isolement. Il donne aux personnes retraitées le sentiment de continuer à contribuer à leur collectivité. Les bénévoles se sentent appréciés dans leur collectivité.
- Constitue un réseau de soutien social.
- Contribue au mieux-être des individus.
- La pénurie de ressources pousse les bénévoles à faire appel à leur créativité.
- Le secteur est pittoresque : les acteurs sont passionnés par leur cause.
- Croissance personnelle : donner de soi-même à la collectivité sans stimulant pécuniaire.
- Donne une voix aux citoyens défavorisés ou handicapés qui ont parfois du mal à se faire entendre.
- Les bénévoles apportent vitalité aux plans social et économique; il faut les utiliser modérément afin de ne pas épuiser cette ressource précieuse.
- Permet de cultiver ses compétences et son leadership.

#### Sur le plan communautaire

- Donne un sentiment de force et de pouvoir aux membres de la collectivité.
- Rassemble – les collectivités; les bénévoles, la collectivité et le gouvernement; établit des contacts avec le secteur des affaires (pour tirer profit de son envergure et de ses compétences particulières).
- Cohésion.
- Éducation du public – renvoie l'information à la collectivité.
- Soutien extraordinaire aux citoyens négligés par les programmes gouvernementaux.
- Permet des économies de main-d'œuvre tout en favorisant la formation et l'acquisition de compétences précieuses sur le marché du travail.
- Sert de modèle à la jeunesse et favorise son développement.
- Renforce la collectivité en soutenant les familles.
- Met les collectivités au service des collectivités.
- Accélère la mobilisation à l'égard des solutions nouvelles et de grande envergure – repérer les lacunes et combler les besoins communautaires.
- Inclusion de tous – fournit un mécanisme pour rassembler des secteurs et des groupes différents – agit comme un catalyseur.
- Peut menacer les structures actuelles du pouvoir.
- Se concentre sur le bien-être collectif – les secteurs sports et loisirs ne survivraient pas sans l'apport des bénévoles.
- Les collectivités rurales manquent souvent de services et de bénévoles.
- Contributions en nature – réduction des dépenses; prolongement des services publics – prestation de services rentable.
- 20 % du PIB.
- 12 % de l'activité économique.
- Élaboration des politiques – le secteur bénévole se tient aux premières lignes.



Sur le plan social

- Le fait d'épouser une cause et d'y travailler ensemble suscite le changement social.
- Essaie de se faire la voix du peuple.
- Montre un point de vue plus réaliste, plus près des gens; les bénévoles sont en contact avec les vrais enjeux.
- Pour beaucoup, les travailleurs du secteur bénévole agissent à titre gratuit.
- Le secteur bénévole peut révéler l'injustice de certaines politiques et lois sociales.
- Fait affleurer les débats latents.
- Se porte à la rescousse du gouvernement; sans l'action bénévole, le gouvernement devrait assumer seul certains services – on verrait s'accroître les suicides et le phénomène de l'exode.
- Valeurs morales et conscience sociale.
- Le gouvernement ne saisit toujours pas l'importance de l'impact social des bénévoles. Nos ressources et nos bénévoles sont sollicités au maximum.
- Le secteur bénévole devient trop technique : trop de lois, trop d'assurances et une bureaucratie excessive. Nous compromettons parfois nos mandats pour satisfaire aux exigences gouvernementales.
- Fondement d'une société civile.
- Typique du Canada – épine dorsale de l'identité canadienne.
- Précurseur, novateur et entrepreneur.

**Quels sont les avantages éventuels d'une coalition ou d'un réseau englobant le secteur bénévole au Nouveau-Brunswick?**

**Avantages :**

- Gagner le respect des autres organismes.
- Comprendre nos différences et découvrir nos points communs à l'intérieur du secteur.
- Travailler en réseau avec d'autres groupes – partager les ressources et dégager les lacunes dans l'information et les services – apprentissage et mentorat mutuels, partage des meilleures pratiques, élaboration de programmes de formation pour le personnel et les bénévoles du secteur, découverte des services offerts par d'autres organismes – améliorer l'aide aux clients.
- Un réseau de bénévoles.
- Réduction des coûts – pouvoir d'achat; frais administratifs; assurances; Internet.
- Profits financiers éventuels (subventions, propositions de projets, financement, etc.).
- Recherche.
- Meilleure sensibilisation du public aux avantages du secteur bénévole.
- Voix plus forte auprès du gouvernement – voix du peuple.
- Défense des intérêts collectifs et pouvoir politique.

- Empêcher le dédoublement des efforts – construire sur les acquis.
- Développement des capacités; par exemple, la capacité du secteur en technologie de l'information, par exemple est faible – partager le personnel technique.
- Exprimer ses frustrations et obtenir des conseils.
- Élargir nos perspectives.
- Potentiel : s'attaquer aux problèmes sociaux et profiter d'une coordination provinciale; « l'union fait la force ».

**Inconvénients :**

- La course au financement susciterait-elle des rivalités?
- Combien de temps devrions-nous consacrer à cette coalition? Ne serait-ce pas du temps volé à la satisfaction de nos besoins régionaux?
- Les collectivités se sont heurtées souvent à la barrière des langues (anglais-français) dans le passé. Elles ne croient pas qu'on puisse renverser cet obstacle.

**Discussions :**

- Nécessité – Un regroupement répond-il à un besoin réel? Nous mettons en question l'utilité d'une coalition.
- À quel prix? – temps, argent, efforts, etc. Nous avons du mal à voir comment les avantages l'emporteraient sur les inconvénients. Nos organismes souffriraient-ils des efforts à consentir pour nous engager?
- Voix – Comment quiconque parmi nous pourrait-il prétendre parler pour les autres? Avons-nous tous les mêmes opinions? Comme nous entendre sur le choix d'un porte-parole unique?
- Orientation – Il nous faut comprendre où cela nous mènerait.
- Représentants de régions et de secteurs différents (p. ex. : santé et éducation) – Cibler les besoins des bénévoles. Chaque secteur a son expertise et représente à la fois les intérêts des gens et les besoins de son organisme.
- Surmonter les divisions linguistiques et géographiques. Il nous faut rassembler les collectivités et les organismes. Nous avons besoin d'une liaison entre les groupes – ils sont tout simplement trop nombreux et trop dispersés. Il faut mettre à profit les ressources déjà en place pour répondre aux nécessités. Nous devons fixer un objectif que tous les groupes et organismes devraient poursuivre ensemble.
- Structure – la valeur de la coalition dépendra de sa structure et de sa finalité.
- Sommes-nous trop « réseautés »?
- Iniquités potentielles – taille, influence.
- Coalition locale ou provinciale?
- Le modèle des chambres de commerce est-il utile?
- Mise en garde – investissement et engagement s'imposeront.
- Défi – communications avec tous les organismes partenaires.
- Convaincre les conseils des organismes bénévoles de consentir une portion du temps de leur personnel.

- Cela prendra du temps – les résultats n’arriveront pas du jour au lendemain – on pourrait perdre des gens et de l’intérêt en cours de route.
- Les membres passifs vont nuire au succès de la coalition – on aura besoin de gens créatifs et passionnés.
- Comment la coalition sera-t-elle dirigée?
- Une crédibilité à établir et à maintenir – collaboration c. confrontation
- Risque de « vol » d’idées, particulièrement dans la lutte aux dollars.
- Définir un message commun.

### **Quelles sont les étapes à franchir pour organiser une coalition ou un réseau englobant le secteur bénévole au Nouveau-Brunswick?**

*On a demandé aux groupes de proposer brièvement leurs « premières étapes » en séance plénière. On avait distribué des cartes vertes, jaunes et rouges à tous les participants. Après chaque présentation, on invitait chacun à manifester son soutien à l’orientation proposée en montrant une carte verte (quand ils appuyaient le plan sans réserve), une jaune (quand ils aimaient le plan mais voulaient exprimer une mise en garde ou une inquiétude) ou une rouge (s’ils ne pouvaient appuyer le plan d’aucune façon). Les participants étaient ensuite invités à rédiger un bref commentaire sur la carte de leur choix et on ramassait les cartes. Les premières étapes proposées sont dégagées ci-après.*

#### **Groupe A**

« Bien des inquiétudes et bien des questions surgissent avant même d’envisager une coalition. »

- Il faut nous rappeler que les paliers nationaux, provincial et régional ne parlent pas le même langage. Nous avons besoin d’un langage commun.
- Une coalition correspond-elle vraiment à ce que nous cherchons?
- Quelle qu’elle soit, cette coalition devrait adopter une structure simple et flexible.
- Qu’on nous dise pourquoi nous avons besoin d’une coalition; nous ne sommes pas certains que c’est le cas. Cela alourdirait encore la tâche de nos bénévoles et de nos employés.
- Nous avons besoin d’éclaircissements, qu’on nous présente différents modèles.
- Nous refusons qu’on nous impose une coalition.
- Une seule voix peut-elle nous représenter? Nous sommes si différents et si nombreux (organismes grands et petits).
- Il faudrait nous appliquer à une cause ou à un but commun.
- Sommes-nous prêts à travailler ensemble?
- Il faudra reconnaître et respecter qui nous sommes et la contribution que chacun de nous est en mesure d’apporter.

- 1) Avant même d'envisager une coalition, il faut nous fixer un but commun et déterminer ce dont nous avons besoin (s'il s'agit bien d'une coalition). Songer à réunir le secteur bénévole de façon informelle pour fixer ce but.
- 2) Qu'on nous présente différents modèles et qu'on nous donne une idée de ce qui peut fonctionner et comment.
- 3) Qu'on nous propose une structure.

**Premières étapes proposées :**

1. Les étapes amorcées conviendraient à un plus grand groupe.
2. Déterminer le noyau directeur.
3. Définir les intervenants (voulons-nous nous borner au secteur sans but lucratif?).

**Commentaires inscrits sur les cartes vertes, jaunes et rouges**

Les principaux messages inscrits sur les cartes vertes (33) sanctionnaient : l'approche prudente; le recours à la recherche pour définir les besoins du secteur et examiner les divers modèles pratiqués ailleurs; l'accent sur l'inclusion et les efforts collectifs.

Les messages inscrits sur les cartes jaunes (9) exprimaient les réserves suivantes : Qui va prendre la direction?; inquiétude d'un centrage sur l'aspect « social » au détriment du reste du secteur « bénévole »; la définition du secteur va nécessiter des ressources considérables; nous devons nous centrer sur l'action; processus de démarrage trop long; accorde-t-on trop d'importance à la structure?

Personne n'a remis une carte rouge.

**Groupe B**

- Déterminer qui va animer l'organisation, clarifier le mandat général et définir les enjeux communs.
- Désigner les participants à une réunion de suivi.
- Mettre au point un mécanisme qui permette aux gens et aux organismes d'« embarquer » pour assurer une bonne représentation intersectorielle (peut prendre un certain temps).
- S'assurer des liaisons locales – mécanisme permettant de travailler par l'intermédiaire de réseaux présents dans les collectivités.
- Cerner la perception de la province à l'égard du secteur bénévole.

**Premières étapes proposées :**

1. Trouver qui va clarifier les besoins.
2. Mettre au point un mécanisme qui permette aux gens d'embarquer.
3. Favoriser une large représentation intersectorielle et définir les acteurs.
4. Assurer le suivi et la présence de liaisons locales.
5. Cerner la perception de la province à l'égard du secteur bénévole.

### **Commentaires inscrits sur les cartes vertes, jaunes et rouges**

Les principaux messages inscrits sur les cartes vertes (21) sanctionnaient : la nécessité d'une large représentation intersectorielle; l'inclusion; l'orientation vers l'action.

Les messages inscrits sur les cartes jaunes (15) exprimaient les réserves suivantes : inquiétude de devoir attendre de cerner la perception du gouvernement à l'égard du secteur (par contre, certains commentaires sanctionnaient complètement cette approche); nécessité d'un peu plus de prudence; les GRANDS organismes bénévoles sont-ils les seuls concernés?; nécessité de fixer d'abord des buts.

La seule carte rouge remise portait ce commentaire de désaccord : «Cerner la perception de la province! »

### **Groupe C**

- Définir les besoins des organismes et des individus.
- Tenir des consultations dans chaque région – être sensibles les uns aux autres, se consulter.
- Nouer des liens avec les réseaux existants.
- Faire preuve de prudence en matière linguistique et culturelle (ne pas hésiter à consulter les francophones et les autres groupes culturels).
- On est déjà surmené dans certains secteurs : trop de réunions, de forums, etc. Peut-on nous garantir qu'une coalition n'imposerait pas un fardeau et une tension supplémentaires à nos bénévoles et à notre personnel?
- Les organismes auront-ils les ressources et le financement nécessaires?
- Gaspillons-nous notre énergie à tenter de répondre à cette question ou, au contraire, une coalition faciliterait-elle la prestation de nos services?
- Il y a déjà eu suffisamment de recherche.
- Une coalition ne peut pas faire tout le travail.

### **Premières étapes proposées :**

1. Le secteur bénévole et communautaire est épuisé – on devrait peut-être préférer une coalition informelle.
2. Il existe déjà des réseaux d'envergure. Pensons au maillage; il est essentiel de s'asseoir à la table.

### **Commentaires inscrits sur les cartes vertes, jaunes et rouges**

Les principaux messages inscrits sur les cartes vertes (24) sanctionnaient : la nécessité d'une sensibilité aux structures existantes; la nécessité des consultations; la tolérance aux liens informels à l'intérieur d'une coalition; l'éventualité d'une structure informelle.

Les messages inscrits sur les cartes jaunes (12) exprimaient les réserves suivantes : danger de tenir pour acquis que les secteurs anglophone et francophone sont structurés de la même façon; risque de tourner en rond; risque de perte d'intérêt à défaut de résultats concrets; risque de voir les préoccupations linguistiques occulter les autres enjeux (urbains, ruraux).

Les messages inscrits sur les cartes rouges (6) incitaient à considérer davantage la nécessité d'une structure formelle et d'une plus vaste inclusion d'intervenants.

### **Groupe D**

- Laisser les choses se construire en travaillant ensemble à un projet dont tout le monde pourrait apprendre.
- Former un comité exploratoire pour déterminer la faisabilité.
- Une enquête pourrait ne pas constituer le test le plus déterminant – nécessité d'une consultation active sur les meilleures pratiques et adaptation à la réalité du N.-B.
- Proposer une structure et une finalité aux gens et leur permettre d'y réagir avant de leur demander d'adhérer à une coalition.
- Un projet aiderait à définir les relations et offrirait une action concrète à mener conjointement.
- Le concept 211 présente une possibilité parmi tant d'autres – valeur ajoutée pour la coalition. Parmi les autres projets suggérés : un site Web collectif, un groupe de réflexion (comme IMPACS), de la formation.
- Les coûts? Le gouvernement canadien réserve 30 millions de dollars au secteur bénévole.
- L'élan voulu (un projet) pour passer de la parole à l'action.
- Un forum pour d'autres projets novateurs et d'envergure dans le secteur.

### **Premières étapes proposées :**

1. Choisir un projet rassembleur (p. ex. : 211 NB).
2. Former un comité exploratoire pour déterminer la faisabilité d'une coalition (consulter activement les organismes existants).
3. Vaste inclusion et grande diversité.

### **Commentaires inscrits sur les cartes vertes, jaunes et rouges**

Les principaux messages inscrits sur les cartes vertes (19) sanctionnaient : l'attrait de l'approche « projet »; le grand potentiel d'inclusion; un examen attentif du concept 211.

Les messages inscrits sur les cartes jaunes (18) exprimaient les réserves suivantes : danger de mettre la charrue (projet) avant les bœufs (structure ou véhicule); nécessité d'un leadership au démarrage; prendre garde à ne pas sauter sur le concept 211 sans l'avoir examiné en détail; qui trouverait le

projet?; comment nous entendre sur un projet à entreprendre, un projet qui inclurait l'ensemble du secteur?

La seule carte rouge remise portait le commentaire suivant : « Un numéro de téléphone ne suffit pas à une véritable consultation. »

### **Groupe E**

- Établir clairement les attentes du noyau directeur au moment de fonder la coalition – message + vision = finalité claire.
- Tout mettre en œuvre – inclusion pour tirer profit de toutes les compétences.
- Conflit entre les intérêts urbains et les intérêts ruraux – diversité dans son sens large : langue (anglais et français), âge et culture.
- Site Web.
- Accessibilité de l'information (dans les deux langues, affichage sur le Web).
- But concret : construire un site Web, publier un bulletin, élaborer un sondage.
- Cause commune : a) vie privée, b) assurance de responsabilité pour les conseils, c) reçus officiels.

### **Premières étapes proposées :**

1. Déterminer un noyau directeur.
2. Dénombrer les membres éventuels (inventaire inclusif).
3. Mettre au point un outil de communication.
4. Enquêter sur les intérêts communs.
5. Établir une vision et une mission en fonction des intérêts communs.
6. Définir les enjeux.
7. Se réunir de nouveau.
8. Former des comités spéciaux.

### **Commentaires inscrits sur les cartes vertes, jaunes et rouges**

Les principaux messages inscrits sur les cartes vertes (17) sanctionnaient: l'approche inclusive; l'effort collectif; la désignation d'un noyau directeur; le découpage du plan en étapes précises.

Les messages inscrits en quantité considérable sur les cartes jaunes (25) exprimaient les réserves suivantes : la nécessité d'établir le besoin réel d'une coalition avant de se lancer dans l'action; trop de comités; des tâches trop nombreuses, trop compliquées; l'ampleur de l'enquête; un processus « empesé », encombrant.

Les messages inscrits sur les cartes rouges (2) faisaient état d'une résistance à l'approche « compliquée » et à l'importance des ressources mises à contribution.

### **Groupe F**

- Les gens doivent être plus convaincus, mieux informés.

- Enquêter auprès des organismes.
- Finalité et terrain d'entente – s'associer.
- Inventorier les intérêts des membres potentiels.
- Désigner ceux qui vont exercer le leadership.
- Définir une structure et des modèles.
- Une coalition ou plusieurs? Énoncer clairement une vision et une mission communes.
- Déterminer l'objet de projets et d'actions spécifiques.
- Repérer des sources de financement (p. ex. : se faire parrainer par le secteur public).
- Arrêter un processus (du niveau local au niveau provincial).
- Sensibilité à l'inclusion des groupes culturels, linguistiques, sociaux, économiques et géographiques.
- Commentaire : Les consensus sont généralement plus difficiles à obtenir à mesure qu'on passe du niveau local au provincial puis au fédéral.
- Assurer la participation du secteur public au secteur bénévole – une association profitable.
- Laisser le regroupement s'enraciner avant de lui donner de l'ampleur – commencer petit, aller lentement et bien faire les choses.
- Dialogue insuffisant entre les secteurs public et bénévole – adopter l'approche multisectorielle des conseils locaux – devenir des porte-parole plus efficaces.
- Approche locale : existe-t-il un modèle commun ou les collectivités locales le créeraient-elles?
- Concertation sur les politiques pourrait servir de « catalyseur » – organisme provincial virtuel avec effectifs locaux.
- Examiner les modèles existants qui fonctionnent au niveau local puis tenir un forum provincial quelconque.

Consensus sur deux étapes :

- Clarté de la finalité
- Recherche

**Premières étapes proposées :**

1. Recherche – le présent forum va dans ce sens; apprendre comment procéder, examiner divers modèles de coalitions et de réseaux et recourir éventuellement aux ressources universitaires; nous devons examiner des modèles applicables au niveau provincial.
2. Énoncer clairement une vision, une mission et une finalité – où se trouve notre « terrain d'entente »? Faire des recherches et mettre d'autres processus à profit. Pourquoi voulons-nous nous unir?

**Commentaires inscrits sur les cartes vertes, jaunes et rouges**

Les principaux messages inscrits sur les cartes vertes (29) sanctionnaient : l'importance de la recherche ou d'un énoncé de finalité comme première étape



(quelque division à ce propos); le souci de ne pas passer trop de temps en recherche, tempéré par des appels à la prudence.

Les messages inscrits sur les cartes jaunes (10) exprimaient une inquiétude de voir trop de temps consacré à la recherche ou à l'énoncé de la vision et de la mission.

Les commentaires inscrits sur les cartes rouges (2) dénonçaient une analyse excessive et appelaient à des « étapes axées sur une action positive ».

## **5. Clôture**

Annette Vautour-MacKay a remercié Concertation sur les politiques et le Fonds de mobilisation des collectivités d'avoir rendu possible la tenue du forum. Elle a également remercié tous les participants de leur présence et de leur contribution aux échanges d'idées et d'information.

Léo-Paul Pinet s'est appuyé sur la présentation d'Élide pour insister sur l'importance du secteur. Selon lui, l'une des grandes questions est la suivante : Comment définir notre secteur et que voulons-nous accomplir collectivement?

Rick Hutchins a expliqué qu'on rédigerait un dossier complet sur le forum, qui, il fallait l'espérer, servirait d'assise à la communauté.

Rick a finalement remercié les animateurs et les secrétaires et a exprimé une reconnaissance particulière à Donna Richard pour son précieux soutien administratif.

## 6. **Orientation future**

*Les commentaires qui suivent reprennent des avis donnés lors du forum ou résument les notes de l'auteur et ses conversations avec des participants.*

1. À l'évidence, aucun des joueurs présents au forum ne désire le *statu quo*. On constate donc un appétit de changement.
2. La première question à s'imposer pour Concertation des politiques concerne manifestement la **proposition d'une finalité** à laquelle pourrait adhérer un vaste réseau. Cette finalité devrait guider toute action subséquente. Le forum a-t-il suffisamment éclairé Concertation sur les politiques pour lui permettre d'ébaucher une finalité à soumettre à la réaction du secteur? Les trois « objets » (et objectifs assortis) qui ont présidé à la création de la fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole (FCRSB) constitueraient un excellent point de départ à une discussion animée avec Concertation sur les politiques :
  - **Contacts** – partager les ressources; favoriser la collaboration et le partenariat; faire circuler l'information; mobiliser et consulter.
  - **Cohésion** – dialoguer avec les autres secteurs; influencer les politiques publiques; rehausser l'image du secteur; promouvoir les valeurs du secteur.
  - **Capacité** – formation et perfectionnement professionnels; normes de pratique; pérennité, responsabilité et gouvernance.
3. Une revue superficielle et non scientifique des commentaires exprimés sur les avantages éventuels d'un tel réseau au Nouveau-Brunswick indique un intérêt considérable pour l'aspect « contacts », un intérêt minime pour l'aspect « capacité » et un intérêt modéré pour l'aspect « cohésion ».
4. Les participants ont manifesté le désir qu'on examine de plus près les efforts déployés à l'heure actuelle pour répondre aux besoins du secteur bénévole en matière de développement. Beaucoup s'inquiètent toutefois que la « recherche » prenne le pas sur l'action ou serve d'excuse à l'inaction.
5. La nécessité d'un tel réseau en regard des ressources humaines et financières requises pour l'établir et le maintenir a fait l'objet de commentaires particulièrement inquiets de la part des groupes francophones. Ces derniers ont également exprimé (sans malveillance, je crois) une crainte évidente de perdre leur voix (et leur place?) dans l'entreprise, de voir leurs préoccupations noyées dans la mer des questions mises de l'avant par le sud anglophone du N.-B. À l'appui de cette impression, je retiens le commentaire suivant: « *Il faudra reconnaître et respecter qui nous sommes et la contribution que chacun de nous est en mesure d'apporter.* »
6. Les participants anglophones partagent l'inquiétude d'un fardeau supplémentaire pour les ressources déjà trop-sollicitées du secteur. Ils se posent

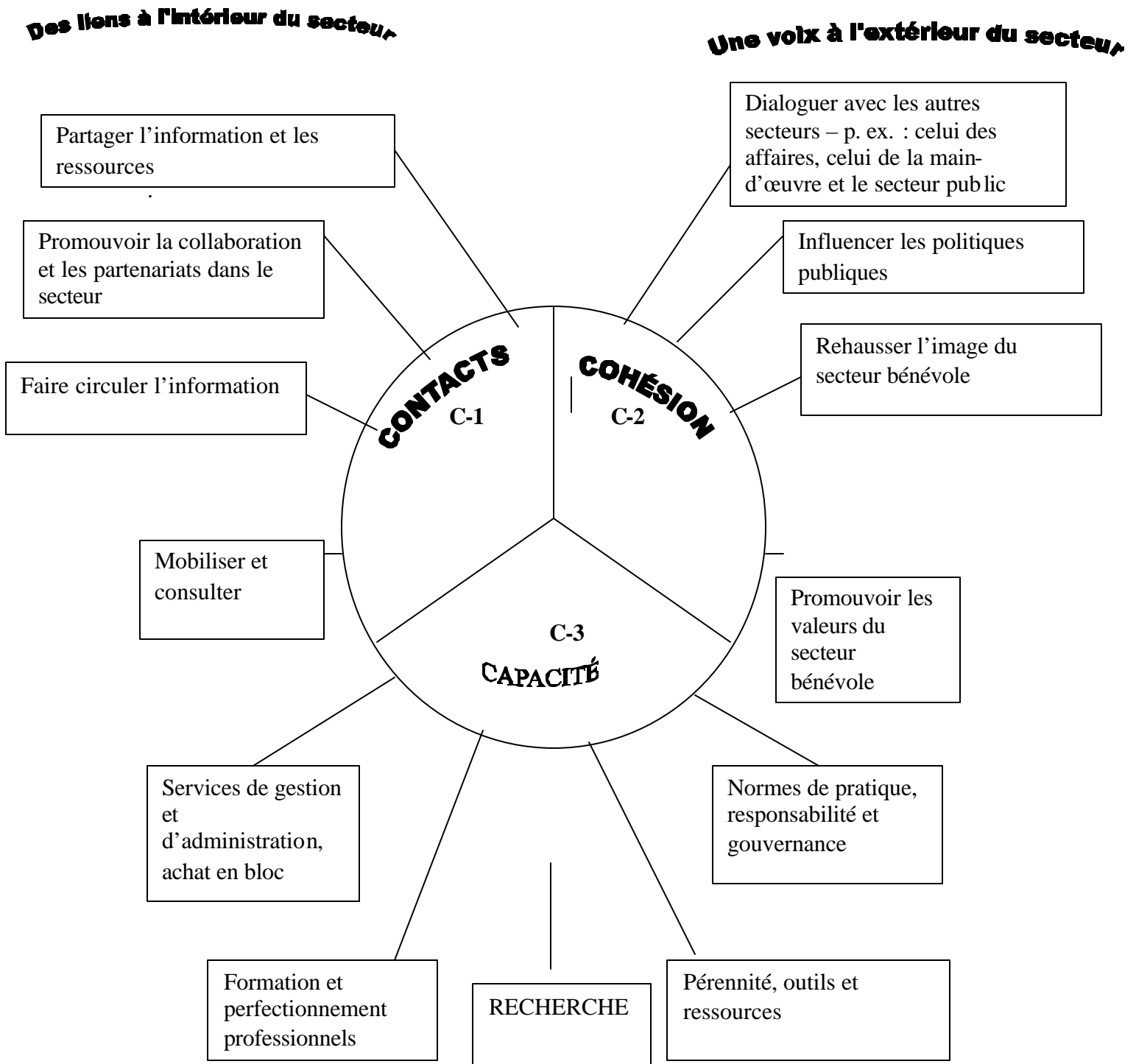
bien des questions sur la manière concrète de mettre un tel réseau au service du secteur bénévole. Ils sont axés sur l'action.

7. Si l'on s'entend sur une finalité, il faudra examiner la question des membres, se demander si les bons groupes sont présents à la table. L'aspect du leadership est crucial, car il implique un paquet de notions : confiance, crédibilité, aptitude à gérer, inclusion, reconnaissance et respect des différences, etc.

8. Par la suite, un groupe plus restreint mais représentatif de Concertation sur les politiques pourrait s'attaquer aux autres questions importantes, ébaucher un plan et le soumettre à une plus vaste consultation. Il faut étudier plusieurs modèles et proposer au secteur celui qui semble le plus approprié. La poursuite d'un grand projet inclusif au départ compte parmi les suggestions apportées.

Annexe A

**Modèles 3C des réseaux du secteur bénévole :  
Contacts, cohésion et capacité**



## **Annexe B**

### **Fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole – Rétroaction**

#### **Questions :**

1. À votre avis, quels ont été les trois défis les plus importants à relever au moment de former votre coalition, conseil ou fédération?
2. Pourriez-vous énumérer trois avantages que votre coalition, conseil ou fédération offre à ses membres ou participants?
3. Comment financez-vous votre coalition, conseil ou fédération (cotisations des membres, subventions ou les deux)?

#### **Réponses :**

##### ***(The Voluntary Sector Network – London, Ontario)***

1. Notre plus grand défi a consisté à maintenir une direction et une image d'organisme communautaire, indépendant d'une organisation ou d'un sous-secteur particulier. Notre second défi concerne le financement durable du réseau. À ce second défi se greffe le troisième : le personnel; devant l'accroissement de nos membres, il devient de plus en plus difficile de demeurer axé sur le service à la clientèle avec seulement 2 employés; par contre, les ressources financières manquent pour embaucher une troisième personne.

2. Parmi les avantages dont profitent nos membres compte la voix cohérente que nous leur offrons : au niveau municipal, nous avons fourni une rétroaction sur les coûts de vérification des références des bénévoles; au niveau fédéral, dans le cadre de l'ISBC, nous nous sommes exprimés sur l'accord, les codes de bonnes pratiques en matière de financement et d'élaboration des politiques de même que sur les propositions de modifications au cadre réglementaire apportées par la TCCR. Nos membres ont également accès à notre réseau virtuel de bénévoles, qui leur offre diverses possibilités : afficher des occasions de bénévolat; rechercher des profils de bénévoles; exercer un suivi des bénévoles du recrutement à l'évaluation, en passant par le placement; repérer des intervenants en ligne, mesurer les résultats de programmes et d'organismes. Enfin, nous passons en revue les recherches et les enjeux sectoriels pertinents et nous les condons en des résumés faciles à lire pour nos membres.

3. Nous sommes actuellement financés à deux titres : en tant qu'organisme et en tant que réseau communautaire virtuel. La Fondation Trillium de l'Ontario appuie nos activités virtuelles par des dons en services de conception de pages Web. Comme organisme, nous recevons des subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario et de DRHC de même que des contributions en nature de la municipalité de London, Centraide et la London Public Library. Par ailleurs, nous commencerons à percevoir des cotisations de membres en 2003.

##### ***(Coalition of Ontario Voluntary Organizations – COVO)***

1. a. La simple taille du secteur en Ontario et la complexité d'avoir à traiter avec des organismes déjà représentés par des associations, des fédérations et des coalitions sectorielles, d'une part, et avec des organismes sans porte-parole provincial, d'autre part. Également, une certaine confusion entre COVO et les autres associations de même que l'impression, pour certains, d'une « compétition » en matière d'adhésion.

b. La diversité des intérêts et des points de vue (multiculturels, géographiques, urbains c. ruraux – dans toutes leurs nuances), laquelle se reflète dans des approches tout aussi diverses au secteur bénévole.

c. Le fait que bien des gens et bien des organismes ne réalisent pas qu'ils font partie intégrante du secteur bénévole.

2. COVO est encore au stade du développement (présence et portée) et les avantages offerts à nos membres le sont également :

a. Occasion de dégager les enjeux communs, de partager nos vues sur ces enjeux et d'établir des cadres stratégiques communs pour s'y attaquer.

b. Ligne de communication avec les ressources, les serveurs de listes; bulletins d'information exclusifs aux membres; documents d'orientation, p. ex. : sur les mesures législatives fédérales et provinciales; bulletins sur les initiatives d'intérêt pour le secteur bénévole.

c. Dans l'avenir, présence aux tables de discussion sur les politiques des ministères provinciaux, dont au conseil des finances et de la gestion, et participation à des discussions similaires aux niveaux pancanadien et fédéral (par l'intermédiaire de la fédération et du forum).

3. Actuellement, combinaison d'une subvention au fonctionnement de base de la Fondation Trillium (régressive sur 5 ans), de cotisations de membres et de contributions en services. COVO doit établir un plan de développement durable à la demande de son bailleur de fonds principal et est en recherche d'autres sources de financement.

***(Niagara College Community Leadership Centre)***

1. Le financement de base! On dirait que personne n'est responsable du secteur bénévole dans son ensemble. Résultat : Nous passons bien du temps à générer des fonds plutôt qu'à appuyer le personnel et les bénévoles.

2. Conformément aux directives des organismes bénévoles de la région, notre coalition s'applique à la prestation des services suivants : formation et développement professionnels, soutien technologique, recherche, consultation, etc. – autant de services concrets destinés à améliorer la capacité du secteur. Notre centre est donc en mesure d'apporter une rétroaction éclairée sur l'état du secteur.

3. Notre financement provient en majeure partie de DRHC et de contrats avec Industrie Canada. Autres sources de revenu : Fondation Trillium, commandites d'entreprises, rémunération de services, commissions de courtage, etc.

***(Community Services Council (CSC), Terre-Neuve et Labrador)***

1. a. Il y avait un sérieux manque d'information sur le secteur bénévole chez nous : le nombre d'organismes? leur portée? leurs ressources? leurs zones de concentration? leur présence en ligne? etc. Il a donc fallu effectuer une recherche avant d'entreprendre véritablement le « réseautage » du secteur (d'où le projet de recherche et de consultation CSC's Values Added).

b. Éloignement géographique. Au départ, du moins, la formation d'un réseau ou d'une coalition exige qu'on se rencontre face à face pour bâtir la relation. L'obstacle demeure de taille pour la relation avec le Labrador et les régions éloignées de l'île. Notre site « Envision.ca » et notre liste d'adresses électroniques sont extrêmement utiles, mais sans les fonds voulus pour nous déplacer et nous réunir, il est difficile d'obtenir l'adhésion des gens et leur sentiment de faire partie de notre action, du « secteur ».

c. Les fonds. Peu de bailleurs de fonds sont intéressés à financer l'établissement d'une relation (réunions, déplacements, réseautage, conférences, etc.). Voilà pourtant ce dont le secteur bénévole a désespérément besoin à ce moment-ci : s'unir et avancer ensemble.

2. a. Une voix à la table. CSC représente le secteur bénévole; l'organisme est très respecté et entretient de bons rapports avec le gouvernement.

b. Partage d'information. CSC achemine l'information pertinente au secteur; il stimule la discussion et les débats. Bien des groupes communautaires, qui n'auraient pas le temps de retracer ces renseignements à partir de sources multiples, prendront celui de lire un bulletin électronique hebdomadaire de CSC qui ramasse l'information importante – enjeux, ressources, événements, etc. CSC et, maintenant, son site « Envision.ca » agissent en quelque sorte comme une centrale d'information spécialisée pour le secteur.

c. Liens avec les initiatives nationales. Industrie Canada tient une consultation? L'ISBC est en ville? Des possibilités de financement se présentent au niveau national? Nous veillons à ce que les groupes communautaires l'apprennent.

d. Développement des ressources et des capacités. Notre centre des bénévoles offre cela, ce qui nous distingue un peu des autres coalitions. Les services du centre contribuent véritablement au réseautage, à l'affermissement de la coalition.

3. Ah! **LE** problème! CSC n'est pas un organisme de membres cotisants. Il n'y a pas de fonds alloués spécifiquement au genre de réseautage que nous pratiquons. Nous essayons d'obtenir du financement par l'intermédiaire d'autres projets (p. ex. : la publication d'un bulletin). Les avantages que nous avons énumérés à la question 2. seraient plus substantiels s'ils étaient assortis de fonds spécifiques. À l'heure actuelle, CSC se finance par des moyens divers : subventions à la recherche et autres projets, dons, rémunération des services, aide d'entreprises, subvention gouvernementale modeste, etc. Mais nous tenons beaucoup à assurer des fonds spécifiques à notre travail d'alliance et de réseautage.

*(Social Planning Network, T. N.-O.)*

1. Les trois plus grands défis que notre coalition doit affronter pour se développer en une entité durable et utile sont les suivants : distances géographiques énormes entre les collectivités dans le Nord; disparité entre les 33 collectivités – certaines n'ont même pas de représentants ou d'agences responsables pour le secteur bénévole et on observe des différences culturelles importantes entre les Autochtones et les non-Autochtones dans la perception des services bénévoles et communautaires (excellente démonstration vidéo du groupe autochtone de référence à ce propos); capacité locale réduite et absence de ressources extérieures pour entreprendre l'établissement d'une coalition.

2. Jusqu'à maintenant, les membres ont profité de deux avantages réels : des rencontres mensuelles nous ont réunis pour discuter des enjeux communs, confronter nos vues et mettre au point des stratégies conjointes cohérentes; on nous perçoit et on nous traite comme des joueurs plus puissants et plus influents que du temps où nous nous présentions isolément. Honnêtement, il ne me vient pas de troisième avantage à l'esprit.

3. Nous nous débrouillons sans fonds depuis plus de deux ans. Je m'occupe de réserver les salles de réunion et je produis les ordres du jour et les procès-verbaux. Le courrier électronique a grandement facilité la distribution de l'information et des procès-verbaux. Mais nous ne pourrions pas tenir longtemps sans un apport financier.

*(Calgary Chamber of Voluntary Organizations)*

1. a. Tenir bon. C'est ce que nous nous efforçons de faire depuis cinq ans et notre groupe de planification est en perte d'énergie. À l'occasion de deux consultations auprès de 130 participants (en 2000 et 2001), notre communauté a déterminé qu'elle ne voulait pas d'une subvention gouvernementale comme financement de base. Cette décision nous force à demander le statut d'organisme de bienfaisance pour nous faire financer par des sociétés ou des fondations. L'un des avocats les plus éminents au Canada en matière de groupement sans but lucratif a travaillé à ce dossier toute l'année dernière sans résultat (et à prix fort, pourrais-je ajouter). On vient de nous accorder une subvention pour retenir les services d'un gestionnaire de projets au cours des huit prochains mois; nous espérons pouvoir nous rebrancher sur la communauté, retrouver notre énergie et inscrire une partie de notre plan d'activités dans un programme d'action.

b. Tenter de maintenir l'élan sans les ressources humaines voulues.

c. Repérer les problèmes sur lesquels une coalition d'organismes bénévoles comme la nôtre devraient se prononcer (p. ex. : la dissolution des commissions albertaines sur les loteries et les coupures draconiennes dans le financement des services aux enfants) sans disposer du mécanisme voulu pour s'attaquer aux problèmes de façon stratégique.

2. a. Une voix collective sur les enjeux critiques, basée sur une bonne recherche en politique sociale.



- b. De la formation en élaboration et défense des politiques.
  - c. Le renforcement du sentiment d'appartenance au secteur, avec une présence centralisée.
3. Une stratégie de financement diversifié – Nous croyons qu'il existe bon nombre de fondations albertaines susceptibles de fournir un financement de base. S'ajouteraient à cela des honoraires (services de formation et autres), des bourses de recherches, des cotisations de membres, etc.

*(Voluntary Organizations Consortium of BC)*

1. Nos 3 plus grands défis :
  - a. Des premiers pas risqués, sans savoir si les organismes concernés appuieraient un consortium.
  - b. Insécurité par rapport au financement.
  - c. Choix de membres légitimes.
2. Avantages pour nos membres :
  - a. Réseautage avec des membres très différents du secteur.
  - b. Accès à un solide réseau d'information.
  - c. Projets concertés éventuels.
3. Financement :
  - a. Cotisation de 75 \$ par organisme membre et de 100 \$ par membre fondateur. Voilà qui représente notre plus grand défi – à l'heure actuelle, nous ne jouissons d'aucun financement à part ces cotisations.